

L'attractivité au cœur des enjeux de développement de l'arrondissement d'Aurillac

Depuis 2006, la vitalité démographique de l'arrondissement d'Aurillac s'essouffle, une tendance qui ne se retrouve pas dans les autres arrondissements de montagne de même nature. À l'avenir, la croissance démographique et le renouvellement de la force de travail de l'arrondissement d'Aurillac dépendront essentiellement de sa capacité à attirer durablement de nouveaux habitants. Le vieillissement de la population devrait induire de nouveaux besoins en termes d'habitat et de services. Le développement d'activités liées à la population résidente et touristique pourrait contribuer à soutenir l'emploi, dont l'évolution est atone depuis le début des années 2000.

Progressivement, un déséquilibre s'installe entre les communes de la périphérie aurillacoise et celles des espaces plus ruraux. Les premières, plus dynamiques démographiquement, font face à une densification de l'habitat qui s'accompagne d'une intensification des déplacements quotidiens d'actifs. Les secondes sont confrontées au vieillissement de leur population, par ailleurs distante des commerces et services.

► Martine Cauwet, Insee

Des échanges migratoires moins favorables, qui compromettent la croissance démographique

Depuis quelques années, la dynamique démographique de l'arrondissement d'Aurillac s'est détériorée. En 2011, 82 400 personnes y résident, soit 640 de moins qu'en 2006. La population diminue ainsi de 0,2 % par an entre 2006 et 2011 alors qu'elle augmentait d'autant entre 1999 et 2006. Les mouvements migratoires sont à l'origine de ce retournement de tendance. Leur solde ne joue plus en faveur du territoire comme c'était le cas lors des trois décennies précédentes. Le déficit migratoire s'ajoute donc désormais au dé-

ficit naturel (plus de décès que de naissances), qui persiste depuis le début des années 1980. Ce bilan démographique contraste avec celui d'un ensemble d'arrondissements de montagne pris pour référentiel*. Dans celui-ci, la population continue en effet de progresser de 0,7 % en moyenne par an entre 2006 et 2011, sous l'effet d'un solde migratoire moins favorable que précédemment mais toujours nettement positif. ►

Le défi de l'attractivité résidentielle

Le renouveau de la croissance démographique de l'arrondissement ira de pair avec l'amélioration de son attracti-

tivité. Son potentiel pour redevenir attractif repose sur les capacités à satisfaire les attentes des nouveaux habitants comme celles des résidents, aussi bien en termes de cadre de vie (logement, commerces, services) que d'environnement économique. Dans l'arrondissement d'Aurillac, la logique des migrations est fidèle à celle qui caractérise habituellement les territoires centrés sur une ville de taille moyenne. Il gagne principalement des actifs âgés de 25 à 50 ans et reste attractif, mais dans une moindre mesure, pour les retraités. Dans le même temps, les jeunes âgés de 15 à 24 ans partent plus qu'ils n'arrivent. Ils sont nombreux à quitter

► Détérioration marquée des mouvements migratoires dans l'arrondissement d'Aurillac

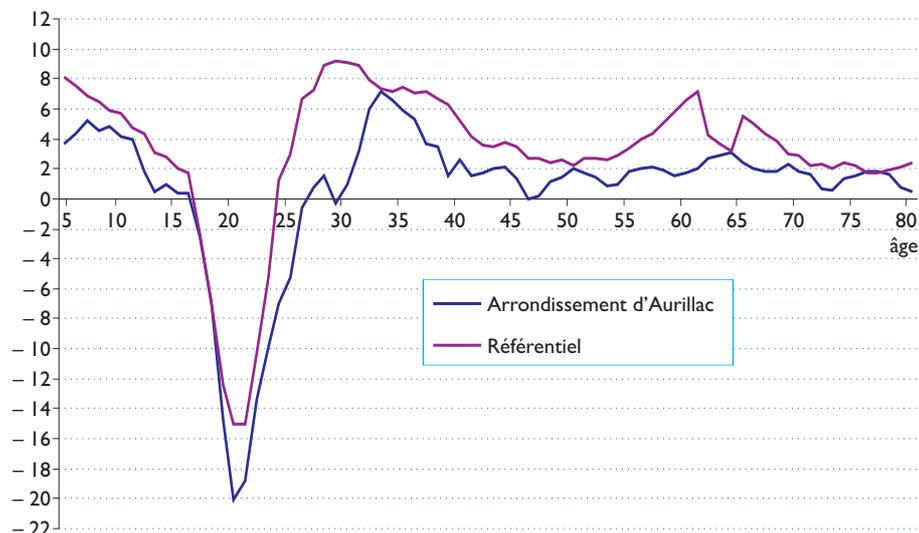
Taux de variation annuel de population

	Variation annuelle de la population (en %)		Variation annuelle de la population			
			due au solde naturel (en %)		due au solde migratoire (en %)	
	1999-2006	2006-2011	1999-2006	2006-2011	1999-2006	2006-2011
Arrondissement d'Aurillac	+ 0,2	- 0,2	- 0,1	- 0,1	+ 0,3	- 0,0
Référentiel*	+ 0,8	+ 0,7	- 0,0	+ 0,0	+ 0,8	+ 0,7
Cantal	- 0,1	- 0,3	- 0,3	- 0,4	+ 0,2	+ 0,1
Auvergne	+ 0,3	+ 0,2	- 0,1	- 0,0	+ 0,4	+ 0,3

* L'étude met en perspective l'arrondissement d'Aurillac avec une zone de référence composée des arrondissements de Mende, Rodez, Privas et Gap, des arrondissements de montagne centrés sur un chef-lieu de département éloigné de plus de deux heures de sa capitale régionale, et dont la population est comprise entre 50 000 et 150 000 habitants.

► Un territoire attractif pour les jeunes actifs et les retraités, mais moins que le référentiel

Solde migratoire par âge entre 2003 et 2008, rapporté à la population (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2008

l'arrondissement d'Aurillac pour poursuivre leurs études ou chercher un premier emploi dans les grandes métropoles urbaines. Par rapport au référentiel, l'arrondissement d'Aurillac présente toutefois un déficit d'attractivité quel que soit l'âge des migrants. Ainsi, rapporté à la population résidente, son excédent migratoire pour les 25-34 ans est nettement plus faible. Il en est de même aux âges de la retraite. Inversement, le déficit de jeunes est plus prononcé qu'il ne l'est dans les arrondissements de même nature.

Cette différence d'attractivité, notamment entre 20 et 35 ans, n'est pas sans conséquence sur l'évolution démographique. En effet, l'arrivée de jeunes ménages sur le territoire, contrairement à celle de seniors, est de nature à infléchir sensiblement l'ampleur des évolutions démographiques en cours. Or, selon les hypothèses retenues dans le dernier scénario « central » de projection, les évolutions attendues seraient modestes. En effet la population serait stable dans l'arrondissement d'Aurillac entre 2007 et 2040 (+ 2 %) alors qu'elle augmenterait de 19 % dans le référentiel. Cette projection, fondée sur les tendances démographiques observées au cours de la période 2002-2007, ne tient pas compte de l'inflexion migratoire intervenue depuis. Elle pourrait dès lors s'avérer optimiste.

Toutefois, au regard des projections de population des principales zones d'échanges migratoires, développer des facteurs d'attractivité hors du département pourrait modifier ce constat. Les nouveaux arrivants proviennent majoritairement des départements limitrophes (26 % des arrivants), d'Île-de-France (16 %) et des régions du sud-est (11 %). Or, à l'horizon 2040, les arrivées en provenance de ces territoires devraient être potentiellement plus nombreuses. À l'inverse, celles en provenance des autres arrondissements cantaliens (14 % des apports actuels) pourraient baisser de 20 % suite au fort vieillissement de leur population. ►

Accompagner le vieillissement

Dans les années à venir, les questions liées au vieillissement de la population et à la perte d'autonomie placeront les conditions de vie des personnes âgées au cœur des réflexions de politique publique. En 2010, 22 % des habitants de l'arrondissement ont 65 ans ou plus. Ils seraient 33 % à l'horizon 2040 si les tendances démographiques actuelles se poursuivaient, contre 31 % dans le référentiel. En trente ans, le nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus devrait ainsi doubler (+ 6 200 personnes). Ces générations représenteraient une fraction de plus en plus importante de la population : 14 % contre 12 %

dans le référentiel. Un des enjeux du territoire sera de répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées en termes d'équipements et de services, afin de leur garantir de bonnes conditions de vie. Par ailleurs, l'accroissement du nombre de seniors induit le plus souvent des besoins d'adaptation, de rénovation, voire de construction de logements, ce qui pourrait favoriser l'emploi dans ce secteur. De même, la prise en charge d'un nombre grandissant de personnes âgées dépendantes pourrait s'accompagner de créations d'emplois dans le secteur sanitaire et social. ►

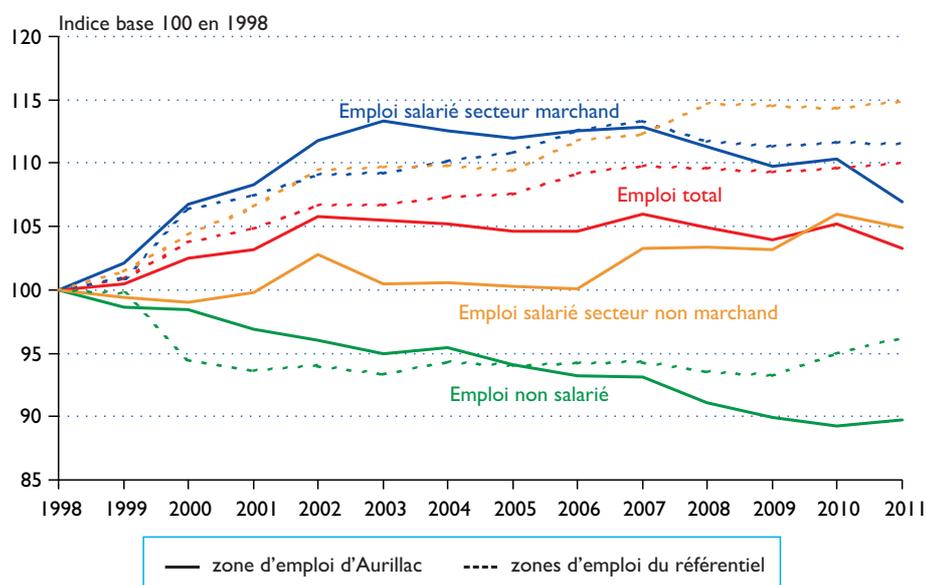
Anticiper le renouvellement de la main-d'œuvre

Le vieillissement de la population a aussi des conséquences sur le potentiel de main-d'œuvre. D'ici 2040, si les tendances démographiques des années 2002-2007 se prolongeaient, la population âgée de 20 à 59 ans diminuerait de 18 % dans l'arrondissement d'Aurillac alors qu'elle augmenterait de 2 % dans le référentiel. Une telle perte d'actifs potentiels ne pourrait être compensée par une augmentation des taux d'activité ou une baisse du chômage, dont le niveau est déjà faible. En conséquence, le maintien de la capacité productive de l'arrondissement nécessitera de nouveaux apports de population pour renouveler sa force de travail. Sans ces derniers, il compterait 138 personnes âgées de moins de 20 ans ou de plus de 60 ans pour 100 personnes en âge de pleine activité (20-59 ans) en 2040, contre 92 en 2010. Ce rapport progresserait plus que dans le référentiel, où il passerait de 99 à 134.

En tenant compte des réformes successives sur les retraites, les cessations d'activité devraient être similaires à la moyenne auvergnate. Parmi les actifs occupant un emploi en 2010, un tiers devrait avoir quitté définitivement le marché du travail d'ici 2020. Les activités liées aux services à la population, au tourisme et au commerce seront les plus concernées par ces départs de fin de carrière. Ceci devrait déclencher des opportunités d'emploi mais aussi des difficultés pour pourvoir ces postes libérés ou à créer. Les emplois dans ces secteurs, souvent précaires et à temps partiel, sont en effet peu attractifs. Ils sont victimes d'un déficit d'image assez

» L'emploi soutenu par le secteur non marchand

Variation de l'emploi par secteur d'activité



Source : Insee, Estimations d'emploi

fréquent, d'autant plus que les jeunes actifs de l'arrondissement sont majoritairement plus diplômés que ceux du référentiel. Le taux de chômage dans la zone d'emploi d'Aurillac reste relativement faible (7,3 % au 4^e trimestre 2013). Néanmoins, le chômage de longue durée y est plus important que dans le référentiel. Le vieillissement des actifs et les difficultés rencontrées par certains chômeurs pour retrouver un emploi soulèvent des enjeux importants en termes de formation pour adapter le niveau de qualification requis à l'évolution des métiers, pour garder la capacité à innover et maintenir une certaine compétitivité. ▶

Développer des secteurs de l'économie

En 2011, le territoire offre 35 000 emplois, soit 3 % de plus qu'en 1998. Dans les zones d'emploi englobant le référentiel, la progression a été trois fois plus élevée (+ 10 %). L'arrondissement d'Aurillac dispose d'une économie diversifiée. Les non-salariés, dont la moitié sont des agriculteurs exploitants, occupent encore 15 % des emplois.

Le tertiaire non marchand (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale), dont la part atteint 37 % (contre 32 % dans le référentiel), contribue fortement au soutien de l'économie. Alors que le nombre d'habitants diminue, l'emploi

dans ce secteur augmente de 5 % depuis 2006 (contre 3 % dans le référentiel). Le poids de l'enseignement est toutefois plus faible que dans le référentiel, reflet d'une structure de population plus âgée. Principaux employeurs du tertiaire non marchand, les établissements du secteur public regroupent trois salariés sur dix dans l'arrondissement. Ils offrent, pour 100 habitants, plus d'emplois dans ce secteur (10) que le référentiel (9). Ainsi le centre hospitalier, le Conseil général et la commune d'Aurillac emploient à eux seuls 11 % des salariés.

L'action sociale, qui regroupe 12 % des salariés comme dans le référentiel, repose essentiellement sur le tissu associatif. Ces organismes prennent en charge des services à la population, notamment l'accueil et l'aide aux personnes âgées ou en situation de handicap ou en difficulté sociale. En particulier, l'Association d'aide à Domicile en Milieu Rural fait partie des quatre plus gros employeurs de l'arrondissement. Pour accompagner le vieillissement de la population, l'emploi dans ce secteur devrait normalement s'accroître.

Progressivement, le développement des emplois salariés dans les services, le commerce et la construction est venu compenser la diminution des effectifs dans l'agriculture et l'industrie. Malgré la baisse du nombre d'exploitations, l'agriculture reste encore très présente.

Comme dans le référentiel, elle réunit 8 % des emplois, contre 3 % au niveau national. Les exploitations présentes dans l'arrondissement sont surtout orientées vers la production laitière et l'élevage de bovins allaitants. Les répercussions de la nouvelle Politique Agricole Commune devraient être favorables à ces spécialisations agricoles localisées en zone de montagne.

L'industrie, qui regroupe 12 % des salariés de l'arrondissement, est moins développée que dans le référentiel ainsi que dans la plupart des zones d'emploi aversinnes. Elle est principalement spécialisée dans trois activités : l'agroalimentaire (27 % des postes industriels), la transformation de matières plastiques (16 %) et la fabrication de meubles (14 %). Cette diversification permet de limiter l'impact d'une crise qui affecterait l'une des activités.

Actuellement, les activités touristiques pèsent peu dans l'économie de l'arrondissement. L'offre d'hébergement y est inférieure à celle du référentiel. Elle est également peu diversifiée, puisqu'elle repose en très grande majorité sur des résidences secondaires. La fréquentation touristique se concentre surtout sur les mois d'été, comme dans le référentiel. Durant les mois de juillet et août, les effectifs dans les activités liées au tourisme s'accroissent de 50 % (+ 200 emplois). Hors saison, le secteur ne représente toutefois que 1 % des emplois, soit deux fois moins que dans l'ensemble de référence. Cette situation pourrait conduire à s'interroger sur le potentiel touristique de l'arrondissement, pour en augmenter l'attrait. ▶

Un étalement urbain à maîtriser

Une fracture se dessine entre les communes proches d'Aurillac et celles qui en sont le plus éloignées. La couronne périurbaine aurillacoise, qui regroupe les communes dont plus de 40 % des actifs vont travailler à Aurillac, s'est nettement étendue. Elle repose sur 50 communes abritant 32 000 résidents. Sa population a augmenté de 1 % par an entre 2006 et 2011, contrairement à celle de la ville centre (- 1,5 %) et des communes rurales plus isolées (- 0,2 %). Ce dynamisme démographique de la couronne s'accompagne

d'une forte croissance du nombre de résidences principales notamment au sud-ouest d'Aurillac (+ 15 % entre 1999 et 2010). Ce territoire, qui se développe autour d'une fonction résidentielle, est donc confronté à des enjeux liés au développement durable. L'extension de l'habitat pavillonnaire à la périphérie des bourgs peut conduire à une utilisation peu économe de la ressource foncière. En outre, l'attractivité résidentielle s'accompagne d'une forte augmentation des déplacements domicile-travail, dont le coût croissant pourrait fragiliser les ménages les plus modestes et les plus éloignés du chef-lieu. En 2010, 47 % des emplois situés dans l'agglomération aurillacoise sont occupés par des actifs résidant dans des communes périphériques : c'est 10 points de plus qu'en 1999. Les émissions de CO₂ liées à ces trajets réalisés en voiture ont progressé de 23 %, allant à l'encontre des engagements pris dans le Schéma Régional Climat, Air et Énergie sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

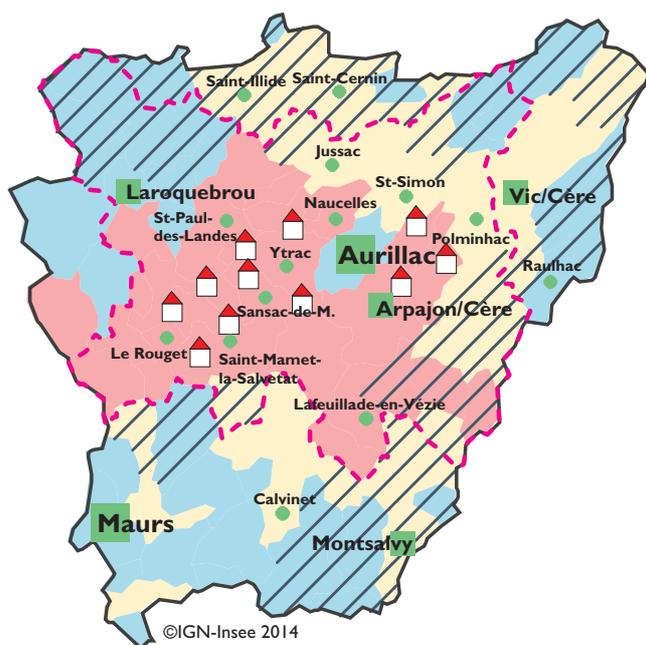
D'un autre côté, la progression de l'habitat pavillonnaire en périphérie aurillacoise s'accompagne d'une croissance très marquée du nombre de logements inoccupés en centre ville. Le nombre de logements vacants dans l'agglomération aurillacoise a ainsi augmenté de 74 % entre 1999 et 2010, soit plus fortement que dans les pôles urbains du référentiel (+ 67 %). En 2010, 11 % des logements de l'agglomération sont sans occupant. La question de la réhabilitation du parc existant se pose donc avec acuité pour permettre l'accueil de nouveaux habitants et maîtriser l'étalement urbain. ▶

Favoriser l'accessibilité aux équipements et aux services dans les zones rurales

Hors de la couronne aurillacoise, la population est souvent plus âgée. En 2010, l'âge moyen dans ces zones plus rurales atteint 48 ans, soit 5 de plus que dans la couronne périurbaine. Souvent moins mobile, cette population est aussi plus éloignée des équipements. Si ces habi-

tants mettent autant de temps en voiture pour rallier les équipements de proximité que la population rurale du référentiel, ce n'est pas le cas en ce qui concerne l'accès à des services intermédiaires comme les supermarchés, les laboratoires d'analyse médicale, le collège ou les libraires. Six habitants sur dix vivent à plus de quinze minutes de cette gamme d'équipements, contre trois minutes dans le référentiel. Améliorer l'accès aux services et aux commerces notamment pour les personnes âgées moins mobiles est donc un facteur de maintien de la population résidente. Développer l'offre de services contribuerait à créer ou maintenir l'emploi mais aussi à renforcer l'attractivité résidentielle comme touristique. Dans ce type d'espace, l'attractivité auprès des ménages retraités est beaucoup moins marquée que dans le référentiel. Le parc de résidences secondaires est aussi moins présent. Seuls 25 % des logements sont des résidences secondaires contre 45 % dans celles du référentiel. ▶

►► Dynamiques territoriales dans l'arrondissement d'Aurillac



©IGN-Insee 2014

Source : Insee, Recensements de la population, Base permanente des équipements 2011

Dynamique démographique 2006-2011

- Croissance
- Stabilité
- Baisse

Zone sous pression périurbaine

- Croissance soutenue de la population et du nombre de résidences principales

Zone fragilisée par :

- un vieillissement prononcé de la population
- un éloignement aux équipements
- une augmentation de la vacance

Limite de l'aire urbaine aurillacoise

- 40 % des actifs ou plus travaillent à Aurillac ou dans une autre commune de l'aire urbaine

Centre d'un bassin de vie

- Commune pôle de services intermédiaires
- Commune pôle de services de proximité